



SERVICE DES LOISIRS

Du 12 au 15 octobre 2020



CAMARGUE

La Camargue, un territoire à la confluence du Gard et des Bouches du Rhône, du Languedoc et de la Provence, du Rhône et de la Méditerranée. Au sud d'Arles, dans le delta du Rhône la Camargue couvre un espace de 150 000 hectares entre ciel, terre et mer. Couverte d'étangs et de lagunes, c'est une terre d'élevage de chevaux et de taureaux qui y vivent en liberté au milieu des flamands roses et de centaines d'autres espèces animales. Venez découvrir sa culture gardienne et ses traditions, ses villes au passé historique exceptionnellement riche, ses routes touristiques entre mer et étangs.

VOTRE PROGRAMME

Lundi 12 octobre

Genève – Aigues-Mortes

Départ de Genève en direction de la France et de la vallée du Rhône.

Aix-les-Bains – Chambéry - Valence - **arrêt café libre en cours de route**

Montélimar – Avignon

Repas de midi au restaurant – menu 3 plats, ¼ de vin et café inclus.

L'après-midi : **visite découverte de la Cité d'Aigues-Mortes**

Découvrez la cité fortifiée voulue par Louis IX pour créer un port royal français ouvert sur la Méditerranée. Visiter Aigues-Mortes c'est faire un bond dans le passé...au XIIIème siècle avec le départ en croisade, au XVIIème et au XVIIIème siècle lorsque la Tour de Constance était le lieu d'enfermement des camisards et de ces femmes protestantes rendues célèbres par leur courage et leur détermination telle que Marie Durand. Aigues-Mortes est une cité irréelle, posée au milieu des marais et lagunes.

Aigues-Mortes / installation à l'hôtel Mas des Sables 3*.

Souper au restaurant de l'hôtel – menu 3 plats, ¼ de vin inclus.

Mardi 13 octobre

traditions, faune et flore

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Le matin : visite dans une manade typique de la Camargue

Accueil dans la cour du mas par le Manadier et ses gardians.

Présentation de la Manade par les cavaliers à cheval et **visite du domaine en remorque tractée**. Explications sur les coutumes, les traditions, la monte camarguaise, l'élevage des taureaux de Camargue.

Repas de midi typique de la Camargue à la Manade

Menu avec apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, vin et café.

L'après-midi

Balade maritime et fluviale au départ des Saintes Maries de la Mer. Le Capitaine vous accueille à bord de son bateau et vous fera découvrir la Camargue. Au fil de l'histoire vous comprendrez la légende des Quatre Maries. Au fil de l'eau, oiseaux de marais, "enganes" Salicornes, filets de pêcheurs, quadrillent le paysage ... Prenez vos photos du bateau.

Temps libre aux Saintes Maries de la Mer

Les Saintes Maries sont célèbres par la tradition qu'elles ont su conserver, terre d'accueil des gitans, haut-lieu de pèlerinage, tout ce folklore riche en couleur, musique et spiritualité attire beaucoup de visiteurs tout au long de l'année.

Souper et nuit dans le même hôtel.

Mercredi 14 octobre

Aigues-Mortes

Petit-déjeuner à l'hôtel

Le matin : Visite en petit train touristique du Salin à Aigues-Mortes

Unique en Europe, entre Sel et Mer, au cœur d'une nature sauvage et préservée. Embarquez à bord d'un **petit train**, qui va vous emmener en voyage à travers les tables salantes avec une halte au Musée du Sel.

Repas de midi au restaurant à Aigues-Mortes – menu 3 plats – ¼ de vin et café

L'après-midi : Temps libre à Aigues-Mortes

Dîner et nuit dans le même hôtel.

Jeudi 15 octobre

Arles – Genève

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Le matin : Visite guidée de Arles, son théâtre antique et ses arènes

On évoque souvent Arles pour la richesse de son patrimoine antique (monuments romains) et roman, ses monuments inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco en 1981 dont l'Amphithéâtre romain (les arènes), le Théâtre antique, ... qui sont le départ du chemin d'Arles, l'une des trois voies menant à St Jacques de Compostelle.

Repas de midi au restaurant à Arles – menu 3 plats – ¼ de vin et café

Après le repas, reprise de votre autocar et retour direct sur la Suisse par la vallée du Rhône.

Arrivée à Genève / gare Cornavin en début de soirée.

Votre hôtel : Le Mas des Sables 3*

Entouré par 8 hectares de jardins propices à la détente, l'hôtel se situe à Aigues-Mortes, en Camargue, à 28 km des Saintes-Maries-de-la-Mer. Doté d'une **piscine extérieure**, il propose une belle et grande terrasse. Parsemées au milieu du parc et décorées dans un style méditerranéen, les chambres comprennent la climatisation, un téléphone, une télévision par satellite et une salle de bains privative. La plupart offrent une vue sur le jardin. Le restaurant sert des spécialités régionales dans la salle à manger décorée dans un style camarguais ou sur la terrasse fleurie.



PRIX SPECIAL AVIVO COMPRENANT

- le transport en autocar 4* tout confort
- le logement à l'hôtel 3* Le Mas des Sables 3* à Aigues-Mortes
- la pension complète :
 - * 3 petits déjeuners continentaux
 - * 3 soupers, boissons comprises
 - * 4 repas de midi, boissons comprises
- les entrées de sites, visites et activités mentionnées dans le programme
- la taxe de séjour
- un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	730.-
---------------------	--------------

Non-membre	830.-
-------------------	--------------

Supplément single (nombre limité)	110.-
--	--------------

Non compris :

- l'assurance annulation – assistance (obligatoire)



CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - Inscriptions

Veillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.
Toute inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **20 jours avant le départ.**

2 - Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

Les frais du voyage pourront être remboursés si:

- 1) **Vous avez souscrit à l'assurance annulation.**
- 2) **Vous êtes en possession du livret ETI.**
- 3) **Vous avez souscrit une assurance similaire.**

Jusqu'à 30 jours avant le départ il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

Sans l'une de ces trois formules ci-dessus, vous aurez les frais suivants:

Dès le 30^{ème} jour	avant le départ	50 % du prix du voyage
Dès le 20^{ème} jour	avant le départ	100 % du prix du voyage
En cas de non présentation au départ		100 % du prix du voyage

Quelle que soit la date d'annulation, il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

3 - Assistance et rapatriement

En cas d'accident, de maladie ou de décès, veillez à avoir une assurance assistance et rapatriement valable. Vous pouvez la souscrire à l'AVIVO.

4 - Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.

5 - Assurances

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.